



DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
DEPARTEMENT PREVENTION ET GESTION DES DECHETS
SERVICE TRAITEMENT

Affaire suivie par : Thierry PUJOL
Poste/téléphone : 04 67 01 84 02
Mail : thierrypujol@beziers-mediterranee.fr

Béziers, le

Le Président

à

Monsieur TONNELIER
airsainmontimas@free.fr

Objet : Demande arrêt aménagement casier 5 et 6 à l'ISDND Saint Jean de Libron
N/Réf : 2021-32

Monsieur,

En réponse à votre mail du 20 janvier 2021 sur les travaux en cours sur l'ISDND de Saint Jean de Libron. Conformément à notre arrêté n°2018-I-144 nous poursuivons l'exploitation du casier 4 de Béziers 3.

De même, les travaux d'aménagement des casiers 5 et 6 sont exécutés conformément à cet arrêté en vigueur pour notre installation. Leur mise en service se fera à l'issue d'un contrôle de conformité comme prévu par les règlements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Robert Ménard
Président de la Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée
Maire de Béziers



Alignan-du-Vent | Bassan | Béziers | Boujan-sur-Libron | Cers | Corneilhan | Coulobres | Espondeilhan | Lieuran-lès-Béziers
Lignan-sur-Orb | Montblanc | Sauvian | Sérignan | Servian | Valras-Plage | Valros | Villeneuve-lès-Béziers